

# Arnaque au RIB en entreprise : Comment les éviter ?



Selon le ministère de l'Intérieur, les escroqueries et abus de confiance en matière de délinquance financière auprès des entreprises augmentent extrêmement rapidement ces 5 dernières années.

Parmi ces pratiques, l'arnaque au RIB s'impose comme une escroquerie facile à mettre en œuvre et extrêmement lucrative. Elle est d'autant plus efficace qu'elle prend du temps à être décelée, faisant de la prévention la seule manière de se protéger efficacement.

## **Qu'est-ce qu'une arnaque au RIB ?**

L'escroquerie au faux RIB consiste à un changement frauduleux des coordonnées de paiement d'un fournisseur au profit d'un tiers escroc ou complice. L'escroc, par divers procédés frauduleux, va se faire passer pour un fournisseur habituel de votre entreprise et vous faire changer les coordonnées bancaires que vous utilisez habituellement pour payer votre prestataire à son profit. De fait lorsque vous pensez régler un fournisseur, c'est en fait à un escroc que vous versez les fonds. Vous ne découvrirez l'arnaque que lorsque votre fournisseur vous enverra une relance de paiement.

## **Comment se protéger de ce type d'arnaque ?**

Quand un fournisseur vous transmet un nouveau RIB, contactez le par téléphone avec le numéro que vous avez l'habitude

d'utiliser pour valider que le changement est réel.